

MARDI | **1^{ère}** édition
28 JUIN 2011
SIÈGE DE RÉGION
LILLE

**ASSISES
DE LA
TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE**

SYNTHÈSE



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Ouverture..... | 3 |
| Jean-François CARON..... | 3 |
| Quelle société souhaitons-nous ? Comment peut-on la construire ? | 5 |
| Introduction | 5 |
| La démarche de transformation écologique et sociale de la région sociale du Conseil régional | 5 |
| • A l'origine de la démarche de transformation écologique et sociale..... | 5 |
| • A la recherche d'un nouveau modèle de développement | 6 |
| • Cultiver la transversalité | 7 |
| Echanges avec la salle | 7 |
| Yves DURUFLE | 8 |
| Table ronde / Modalité pratiques en Nord – Pas de Calais | 9 |
| L'influence de la transformation écologique et sociale sur le travail de la délégation de l'enseignement supérieur et la recherche | 9 |
| Sandrine ROUSSEAU | 9 |
| La transformation du système alimentaire..... | 10 |
| Jean-Louis ROBILLARD | 10 |
| Les collectivités territoriales et la transformation écologique et sociale..... | 11 |
| Philippe RAPPENEAU..... | 11 |
| Le besoin de planification démocratique | 12 |
| Laurent MATEJKO | 12 |
| Echanges avec la salle | 12 |
| Table ronde / Regards croisés..... | 15 |
| La transformation écologique et sociale vue d'Ile-de-France | 15 |
| Robert LION | 15 |
| Définir la richesse autrement : l'expertise citoyenne de la transformation écologique et sociale | 16 |
| Jean GADREY..... | 16 |
| Les associations et la transformation écologique et sociale..... | 17 |
| • Le rôle des associations de consommateurs..... | 17 |
| Robert BREHON | 17 |
| • L'action citoyenne pour la transformation écologique et sociale | 18 |
| Annie THOMAS | 18 |
| Echanges avec la salle | 18 |
| Premières conclusions | 21 |
| Bilan des 1^{ères} Assises de la transformation écologique et sociale..... | 21 |
| • Quel développement souhaitons-nous ?..... | 21 |
| • Eloge de l'intelligence collective | 21 |
| • Agir à tout prix..... | 21 |
| Le Nord – Pas de Calais prend son destin en main | 22 |
| Daniel Percheron | 22 |
| • L'esquisse tant attendue d'un projet pour le Nord – Pas de Calais..... | 22 |
| • Chacun a un rôle à jouer | 23 |
| Sigles | 25 |

Ouverture

Animation : Christian BUCHET, journaliste universitaire

Jean-François CARON

Président de la commission transformation écologique et sociale de la Région Nord – Pas de Calais.

Bonjour à tous.

La transformation écologique et sociale appartient à chacun d'entre nous. L'échange de ce jour doit justement déterminer comment cette question, qui transcende les préoccupations des élus, des chercheurs, des associations et de la population, est mise à l'agenda des politiques publiques et transforme les façons de faire et les référentiels d'actions.

Je suis très heureux de vous voir rassemblés aujourd'hui malgré un envoi tardif des invitations dû à certaines difficultés. Finalement, plus de 140 personnes sont inscrites à cette rencontre mais l'hémicycle étant rempli, nous sommes, certainement, plus nombreux que cela. Le public ciblé par ce rassemblement connaît la question de la transformation. Ces Assises ne sont pas ouvertes au grand public et il ne s'agit pas d'un grand forum. De nombreux membres du Conseil régional font partie des invités de cette journée car la transformation écologique et sociale est une des priorités politiques de cette institution. Le président du Conseil régional interviendra d'ailleurs quand il le voudra au cours de cette journée. A leur côté se trouvent des chercheurs et des acteurs s'intéressant à cette problématique.

Depuis les élections régionales de mars 2010 et la constitution d'un nouveau Conseil régional, nous travaillons dans l'ombre. Notre travail est quelque peu ingrat, institutionnel, voire, technocratique. Nous essayerons aujourd'hui de quitter cette sphère. Cette journée de restitution doit en effet non seulement nous permettre de présenter les objectifs que nous poursuivons, et ce de manière interactive lors des tables-rondes, mais elle doit aussi nous permettre de vous restituer un début d'opérationnalité. Car, si nous nous contentions de simples déclarations d'intentions, nous répéterions les discours de la campagne électorale sur le modèle de développement dont nous rêvons et notre travail resterait conceptuel. **Un an après, nous pouvons partager avec vous des éléments concrets sur les avancées que nous avons réalisées.**

La transformation écologique et sociale s'inscrit dans une démarche sociétale : **on ne saurait questionner un modèle de développement sans questionner son rapport à la société.** Le développement est en effet déterminé par les actions de la société humaine et par la capacité de charge de la planète : ce sont les deux variables du développement. Que signifie le développement ? Comment développer et pourquoi ? A quelles conditions le développement est-il soutenable ? Ces questions sont bien des questions de société. C'est pourquoi, ces Assises précèdent l'ouverture d'un forum qui aura lieu d'ici trois ans et qui touchera un public de plus en plus large à mesure que plusieurs parties prenantes s'associeront aux opérations de développement que nous décrirons aujourd'hui. Cette journée doit donc être comprise comme la « bande-annonce » de notre ambition d'inscrire ces Assises de la transformation dans un processus qui s'élargira progressivement.

Je terminerai ce propos d'introduction par quelques éléments contextuels. **La question de la transformation écologique et sociale se pose de façon particulière dans le Nord – Pas de Calais.** Les enjeux de la durabilité ont peut-être marqué la région plus que toutes les autres régions françaises. Elle fait aussi partie des régions européennes les plus touchées par cette

question. Tous les indicateurs, qu'ils soient humains (le taux de mortalité par exemple), sociétaux, économiques, environnementaux (malheureusement, le Nord – Pas de Calais affiche les plus forts taux de pollutions de France, dont plusieurs sont irréductibles : nous avons, par exemple, le plus faible boisement du pays), ou de risques (le détroit du Pas-de-Calais est l'un des plus exposés au monde) permettent de mesurer les charges qui ont pesé sur cette région. La question de la non-durabilité est donc prégnante dans le Nord – Pas de Calais. C'est sans doute pour cette raison que la région s'interroge sur sa mutation, sur son adaptation au 21^e siècle et même sur sa résilience¹ – j'ose utiliser le mot qui a choqué les membres du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER). Ce questionnement n'est pas propre à la sensibilité politique que je représente (Europe Ecologie les Verts) puisque l'organisation de cette journée est issue de discussions avec Daniel Percheron. La capacité de s'adapter au 21^e siècle est une question qui touche l'ensemble des acteurs politiques et économiques de la région.

En un sens, la prégnance de la non-durabilité en Nord – Pas de Calais constitue une chance.

Les personnes résidant près de l'usine de Metaleurop trouvent évident que le modèle de la non-durabilité ne soit pas acceptable quand 18 % des enfants souffrent d'un taux de présence de plomb dans le sang supérieur à la norme. De la même manière, 99 % de nos nappes phréatiques sont atteintes et, en deux siècles la part de zones humides de la région est passé de 30 % à moins de 1 % : nous constatons bien que le Nord – Pas de Calais a été marqué et, en cela, nous disposons d'une avance pédagogique sur d'autres régions. Ainsi, lorsque j'étais vice-président en charge de ces questions, les élus de Savoie me disaient : *« Tu as de la chance. L'eau de ta région est tellement polluée que la mise en place d'une politique du suivi de la qualité de l'eau est une évidence. En Savoie, l'eau qui descend des montagnes est belle et la pollution n'est pas forcément visible ».*

Cette chance constitue cependant un lourd handicap. Notre structure culturelle et nos difficultés financières génèrent une double peine : le Nord – Pas de Calais doit s'adapter au 21^e siècle en ayant à sa charge le poids de son héritage. **Je pense qu'il faut considérer cette situation comme un challenge car les temps de crise ouvrent souvent des perspectives qui resteraient fermées dans un univers lisse et policé.** Je crois que la sensibilité et les acquis du Nord – Pas de Calais constituent une chance. En 1992, notre région a été la première à élire un président de région écologiste. Daniel Percheron écrivait alors dans le journal *Le Monde* que nous n'aurions pas à rougir devant l'histoire d'avoir élu la première présidente écologiste d'Europe. Dans notre région s'est ouvert un espace dans lequel il est possible d'engager des projets irréalisables ailleurs. Depuis, des changements ont eu lieu, mais la région conserve une avance sur la problématique de la durabilité, en termes de transformation culturelle et de politiques publiques.

Pour cette raison, le Nord – Pas de Calais aborde la transformation de façon originale. La transformation est au cœur des politiques publiques de nombreuses régions françaises, comme en témoigne la présence de Robert Lion parmi nous aujourd'hui. Ce dernier travaille sur la transformation écologique et sociale en Ile-de-France mais d'une façon différente de la nôtre. Certaines régions développent des indicateurs de durabilité et des méthodes ; le Nord – Pas de Calais a déjà effectué ces travaux et ces outils font partie de son capital. Cependant, ils ne suffisent pas : les indicateurs et les démarches d'acculturation doivent à présent s'accompagner de démarches opérationnelles, démarches que nous souhaitons vous restituer ce matin. Je vous souhaite de mener de bons travaux collectifs, studieux, laborieux mais, je l'espère, joyeux.

¹ La résilience se définit comme la capacité à se projeter de nouveau dans l'avenir au sortir d'un parcours particulièrement marqué.



Quelle société souhaitons-nous ? Comment peut-on la construire ?

Introduction

Christian BUCHET

Vers quelle société faut-il se diriger ? Comment y parvenir ? Notre génération a la chance de vivre une période de forte mutation. Le monde connaît, en effet, trois extraordinaires pics concomitants. Le premier est un pic démographique. Aujourd'hui, 6,7 milliards de personnes vivent sur terre. La planète connaîtra un apogée démographique de 9 milliards d'habitants en 2050. En trente ans il faudra donc nourrir 3 milliards de personnes supplémentaires. Le deuxième pic est un pic de consommation, alors que les ressources naturelles sont de plus en plus rares. Le troisième pic, produit des deux autres, est un pic de pollution. **Le monde tel qu'il se présente suppose donc une transformation écologique et sociale.**

La planète compte au total 11 milliards d'hectares de terre, soit environ 1,9 hectare par habitant. Un Français utilise pour vivre en moyenne 4,9 hectares : si le monde entier vivait ainsi, trois planètes ne suffiraient pas. Comment construire un modèle plus fiable et des politiques publiques plus efficaces ?

La démarche de transformation écologique et sociale de la région sociale du Conseil régional

📍 A l'origine de la démarche de transformation écologique et sociale

Jean-François CARON

Le bilan des limites de notre système peut être dressé tant en prenant des exemples environnementaux et démographiques que sociaux. En outre, des inégalités se creusent, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ce constat est, de plus, partagé par tous. Lors de la campagne des élections régionales de 2010, tous les partis, même ceux qui se réclament du capitalisme ont exprimé le sentiment que le système actuel ne pouvait pas perdurer.

A la demande de Pierre de Saintignon, le Conseil régional a ouvert la réflexion sur ce sujet lors de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE). Comment fallait-il accompagner le développement économique de la région ? Quelle sorte de développement économique légitime l'utilisation de l'argent public ? Le financement d'un développement non durable génère des externalités négatives qui provoquent un recul de la société et non son avancée. Le Conseil régional a donc décidé d'organiser une mission d'enquête sur la finalité de l'intervention des politiques publiques dans l'économie. **Cette enquête a abouti à l'idée que la distribution de l'argent public n'a de sens que lorsqu'elle permet la création de biens communs.**

Les biens communs sont des biens utiles à tous : la qualité de l'eau, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'épanouissement au travail etc. L'enjeu de ce concept est de parvenir à construire le développement grâce à l'introduction de biens communs au cœur de la valeur ajoutée. Par exemple, le projet « rénovation thermique de 100 000 logements »

permet de créer de l'emploi, de diminuer la facture des ménages et de contribuer à la production d'un bien commun environnemental (l'économie d'énergie) grâce aux investissements dans la qualité thermique et l'isolation des logements. Ainsi, l'intervention publique ne peut plus se permettre de soutenir des projets sans réfléchir : elle doit permettre de limiter des impacts négatifs, voire de générer des externalités positives.

Le rapport de la mission d'enquête a permis de fonder l'accord passé entre le Parti socialiste et Europe Ecologie les Verts lors des élections régionales de 2010 sur l'idée que le cœur du politique est de permettre des avancées et que le Conseil régional pouvait contribuer, dans la mesure de ses moyens, à faire émerger un nouveau modèle de développement.

🗨️ A la recherche d'un nouveau modèle de développement

Christian BUCHET

Quel est ce nouveau modèle de développement ?

Jean-François CARON

Ce nouveau modèle de développement n'existe pas encore et la méthode pour le faire émerger est encore balbutiante. Il est cependant certain que la légitimité des politiques publiques se fonde sur l'introduction des biens communs et sur la prise en compte des effets à longs termes des projets qu'elles financent. **Le Conseil régional n'a pas souhaité multiplier les débats idéologiques et a préféré utiliser ses acquis méthodologiques pour proposer une méthode basée sur l'opérationnalité.** Il a sélectionné neuf opérations de développement qui toutes visent à produire des biens communs. Elles concernent des champs variés, allant de l'environnement à l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire à la santé. Ensemble, ces neuf opérations, choisies pour leur portée symbolique, fournissent quelques éléments constitutifs du nouveau modèle de développement ainsi qu'une méthodologie.

Christian BUCHET

Pouvez-vous décrire l'une de ces opérations de développement ?

Jean-François CARON

Chacun des projets s'est construit à partir d'un enjeu relatif à la production d'un bien commun. Par exemple, la disparition à terme des réserves pétrolières mondiales est un enjeu : la diminution des réserves génère une augmentation des prix du pétrole, ce qui accroît les inégalités d'accès à l'énergie. Les enjeux sont donc tant économiques que sociaux ou environnementaux.

Parti d'un enjeu, le projet « rénovation thermique de 100 000 logements » s'est ensuite décliné en une opération concrète, coordonnée sur l'ensemble du territoire. **Chaque opération de développement entre dans une logique de projet et l'ensemble des politiques régionales doivent être orientées pour servir les enjeux préalablement déterminés.** Ainsi, la rénovation thermique de 100 000 logements concerne les politiques de recherche (sur les éco-matériaux ou la performance des isolants), les politiques de formation (montée en qualification des entreprises), les politiques de citoyenneté (information des consommateurs) etc.

Le projet « diabète, santé et environnement », quant à lui, a été construit autour d'enjeux de santé publique et économique². La région Nord – Pas de Calais est l'une des plus touchées par cette pathologie, or on s'aperçoit qu'elle peut être liée au mode et au niveau de vie. La lutte

² Un patient atteint d'un diabète de type 2 coûte en effet 5 200 euros par an à l'Etat.

contre le diabète mobilise donc tant des politiques de recherche que des politiques sociétales.

🗨️ Cultiver la transversalité

Christian BUCHET

Comment le Conseil régional gère-t-il la transversalité que ces projets impliquent ?

Jean-François CARON

Les politiques régionales doivent converger vers ces enjeux. Cependant, la gestion systémique d'un problème bouleverse l'organisation et les pratiques du Conseil régional. La commission transformation écologique et sociale tente d'introduire la transversalité au sein de l'institution autour d'un projet identifié. Les neuf opérations de développement constituent un laboratoire au sein duquel la commission s'autorise à sortir des cadres du fonctionnement classique du Conseil régional. Elle fait face à plusieurs résistances mais elle s'appuie sur le directeur général des services. Les membres des services assimilent progressivement cette transversalité et cette logique de fonctionnement par projet.

Christian BUCHET

Un tel fonctionnement implique de profonds changements institutionnels. Comment fonctionne ce laboratoire ?

Jean-François CARON

L'adoption de ce mode de fonctionnement rencontre des résistances. Cependant, l'exécutif, les vice-présidents et les services du Conseil régional savent que les politiques publiques ont besoin de transversalité. Les opérations de développement que la commission transformation écologique et sociale produira tous les quatre ans feront apparaître des méthodes vertueuses et les politiques d'évaluation de ces opérations exposeront les bénéfices d'une approche transversale.

Ces neuf opérations de développement doivent permettre, à terme, l'émergence d'une méthode et d'un référentiel pour un nouveau modèle de développement et pour l'action publique qui le produit. Pour cela, la commission transformation écologique et sociale s'est appuyée sur un conseil scientifique qui sera chargé de produire des guides d'actions.

Echanges avec la salle

De la salle (Jean SCHEPMAN, vice-président chargé du développement durable, Conseil général du Nord)

Une des opérations de développement s'intitule « Total et la stratégie énergétique du territoire ». Je ne conseille pas à Jean-François Caron de présenter cette opération aux habitants de Dunkerque, car leur ressentiment envers l'entreprise est profond. Par ailleurs, je souhaite demander au directeur général des services de quelle façon il suscite l'envie de transversalité au sein des services du Conseil régional.

Jean-François CARON

C'est parce que le Conseil régional ne peut pas se désintéresser des questions sociales et économiques liées à l'activité de Total dans le Nord – Pas de Calais que cette opération a été choisie. Que peut faire la Région lorsqu'elle est confrontée aux lois du marché d'une façon aussi abrupte ? Il faut anticiper cette question et ne pas attendre la fermeture des usines.

Yves DURUFLE

Directeur général des services du Conseil régional Nord – Pas de Calais

La transformation écologique et sociale est un axe majeur du mandat du Conseil régional. La non-durabilité interpelle l'ensemble des agents de l'institution, car ils sont aussi des citoyens. Tous souhaitent être acteurs de cette transformation. Par ailleurs, la gestion par projets facilite l'acculturation des agents du Conseil régional. Cet outil de transversalité s'articule autour d'un chef de projet, d'un comité de pilotage et de l'équipe de la direction générale.

De la salle (Astrid CHARLY, vice-présidente chargée du développement durable, Lille métropole communauté urbaine – LMCU.)

LMCU a appliqué la méthode du fonctionnement par projet dans le cadre de son Agenda 21. Elle a ainsi construit une direction stratégique du développement durable totalement transversale et pilotée par la directrice générale des services. Cette direction travaille aujourd'hui en mode projet à partir d'une délibération-cadre votée au début de la mandature. Il a cependant fallu près de six ans pour que l'ensemble des personnels et des élus s'approprient ce mode de fonctionnement.

De la salle (Philippe VALETTE, directeur général de Nausicaa)

L'époque contemporaine est comparable à celle de la révolution industrielle. Les preuves que l'homme abîme sa planète sont devenues évidentes et il faut à présent réagir. Un même idéogramme chinois désigne les mots « crises » et « opportunité ». Les problématiques de l'eau et de la mer peuvent-elles s'intégrer dans la démarche de transformation écologique et sociale du Conseil régional ?

Jean-François CARON

Les opérations de développement répondent à des questions sociétales : quelles richesses veut-on produire ? Comment la société dialogue-t-elle avec l'économie à travers ces opérations ? La participation et le positionnement des acteurs jouent un rôle particulièrement stratégique dans les opérations de développement que le Conseil régional a sélectionnées. Ainsi, l'opération « rénovation thermique de 100 000 logements » fait intervenir les entreprises du bâtiment, les banques, les organismes de formation etc. **Le Conseil régional joue un rôle particulier car il se situe à l'articulation entre l'échelle « macro » et l'échelle « micro ».** La coordination des différents acteurs par le Conseil régional est ainsi plus stratégique aujourd'hui que le financement. Nausicaa est un acteur de la société, il serait donc intéressant de travailler avec cette institution.

[Présentation d'un sketch]

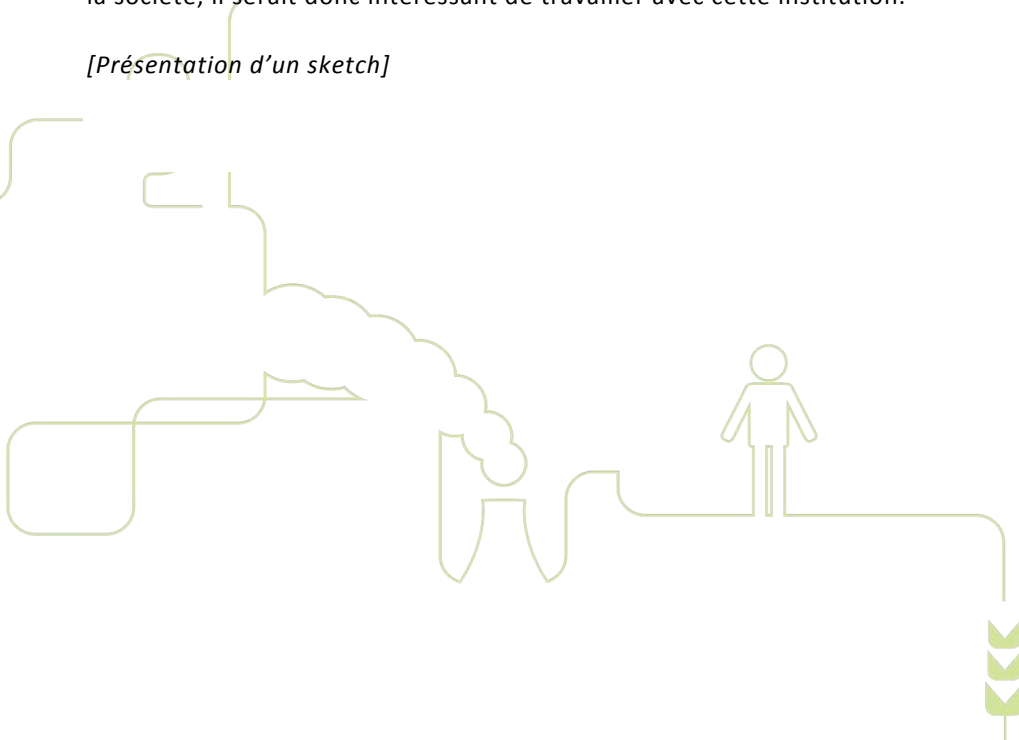


Table ronde / Modalité pratiques en Nord – Pas de Calais

Animation : Christian BUCHET et Leslie CARNOIS, étudiante en master 2 « développement économique de l'interface publique privée ».

[Présentation d'un film]

L'influence de la transformation écologique et sociale sur le travail de la délégation de l'enseignement supérieur et la recherche

Sandrine ROUSSEAU

Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil régional Nord – Pas de Calais.

Les opérations de développement mises en œuvre par la commission transformation écologique et sociale ont deux forces principales : d'une part, elles vont jusqu'au bout des politiques publiques et d'autre part, elles s'appuient sur un réseau d'acteurs.

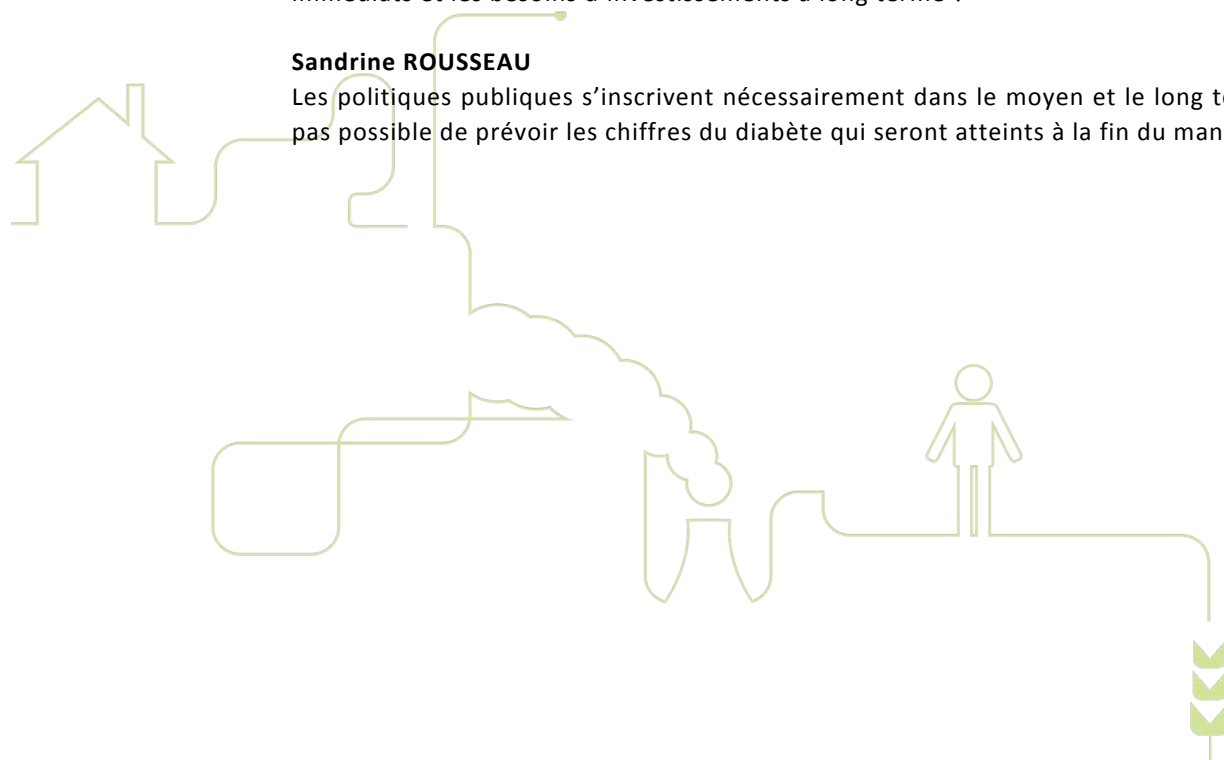
La délégation de l'enseignement supérieur et de la recherche est particulièrement impliquée dans l'opération « diabète, santé et environnement ». Les chercheurs ont beaucoup étudié les causes génétiques du diabète mais ont très peu interrogé ses causes environnementales. Le diabète est en effet plus répandu parmi les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées. Par conséquent, il convient d'interroger les modes de vies, les modes alimentaires, l'éducation à la nourriture, etc. pour déterminer les origines du diabète et organiser plus efficacement des actions de prévention. De nombreuses actions doivent ainsi être menées dans la région, et ce d'autant plus que le diabète génère un coût financier important pour la société.

Christian BUCHET

Le Conseil régional parvient-il aisément à arbitrer entre les besoins de financement immédiats et les besoins d'investissements à long terme ?

Sandrine ROUSSEAU

Les politiques publiques s'inscrivent nécessairement dans le moyen et le long terme. Il n'est pas possible de prévoir les chiffres du diabète qui seront atteints à la fin du mandat.



La transformation du système alimentaire

Jean-Louis ROBILLARD

*Vice-président chargé de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité,
Conseil régional Nord – Pas de Calais*

L'ensemble du système alimentaire³ est concerné par la transformation écologique. Le système alimentaire actuel est un produit de l'histoire : après la seconde guerre mondiale, il fallait nourrir massivement la population et à bas prix. Aujourd'hui, ce système est défaillant et il convient d'en changer. Les consommateurs sont coresponsables de ce système et chacun doit s'interroger sur le niveau de qualité alimentaire qu'il désire.

Christian BUCHET

Les consommateurs sont-ils suffisamment informés pour désirer ce changement ?

Jean-Louis ROBILLARD

Tous les acteurs du système alimentaire en perdent la maîtrise. Les consommateurs manquent d'informations sur la création et la transformation de leur alimentation, les choix des producteurs sont dictés par l'industrie agroalimentaire, les collectivités territoriales ne gèrent plus l'alimentation collective et le contribuable ne maîtrise pas ses dépenses. En effet, on ne peut pas traiter de la politique alimentaire sans évoquer la Politique agricole commune (PAC). Le Nord – Pas de Calais reçoit 310 millions d'euros au titre de la PAC pour l'organisation de son système alimentaire, mais le contribuable ignore l'utilisation qui est faite de cet argent public. L'opération de développement « gouvernance alimentaire » a ainsi pour objectif de réviser totalement la gouvernance de ce système alimentaire.

Christian BUCHET

En quoi l'opération de développement pallie-t-elle les défauts du système alimentaire ?

Jean-Louis ROBILLARD

Le concept de « souveraineté alimentaire » implique que l'ensemble des acteurs de l'alimentation d'un territoire donné puisse s'organiser afin de réduire les défaillances du système alimentaire. Des pôles de gouvernances sont ainsi mis en place à l'échelle des territoires.

Christian BUCHET

Comment le Conseil régional parvient-il à donner une cohérence à ces pôles de gouvernance ?

Jean-Louis ROBILLARD

La Région est impliquée dans de nombreuses politiques liées à l'alimentation : la santé, l'environnement, l'agriculture, la logistique, les transports... De fait, la gouvernance alimentaire se situe au cœur des politiques publiques menées par le Conseil régional. Ce dernier constitue un premier échelon de cohérence et de coordination entre les différents services et politiques publiques qui doivent pallier les faiblesses du système alimentaire. Six à sept vice-présidences du Conseil régional sont concernées par l'opération « gouvernance alimentaire ».

Par ailleurs, de nombreux acteurs régionaux réfléchissent au concept de l'alimentation durable, un concept qui n'a cependant pas de définition précise. La Région peut encadrer un

³ Un système alimentaire se définit comme la façon dont les hommes s'organisent pour produire, transformer, distribuer et consommer leur alimentation.



travail de définition commune de l'alimentation durable. Le niveau régional est ainsi un niveau de cohérence particulièrement pertinent, tout comme l'est l'Europe au niveau européen, voire au niveau mondial. Il ne faut pas oublier que l'agriculture et l'alimentation se conçoivent dans une perspective européenne et mondiale.

Christian BUCHET

Les différents services travaillent-ils facilement ensemble ?

Jean-Louis ROBILLARD

Des embryons de transversalité existent déjà. La Région doit à présent permettre l'accélération de ces pratiques.

Les collectivités territoriales et la transformation écologique et sociale

Philippe RAPPENEAU

Vice-président de la communauté urbaine d'Arras, conseiller régional Nord – Pas de Calais

La problématique de la transformation est ancienne et les commissions ont souvent mené des réflexions de façon transversale, à la recherche du bien commun. Ces réflexions ont nourri les esprits et ont abouti à la création de la commission transformation écologique et sociale. Cette commission transforme les réflexions en actions, lesquelles concernent directement les collectivités locales. **Cependant, il faut encore convaincre les collectivités de la nécessité de la recherche du bien commun et il faut pour cela faire preuve de pédagogie.** La Région fait partie des partenaires principaux des communes et des intercommunalités. Ce partenariat permet de réaliser des avancées communes.

Christian BUCHET

Comment s'articulent les relations entre les petites collectivités et la Région ?

Philippe RAPPENEAU

La démarche autour de la Trame verte et bleue (TVB) est un bon exemple de coopération entre les collectivités et la Région. Les trames verte et bleue ont pour objectif de préserver des cœurs de nature qui peuvent servir de liens entre différents territoires. La communauté urbaine d'Arras a rapidement souhaité s'intégrer dans cette démarche et a construit sa stratégie en rapport avec les réflexions de la Région sur ce sujet. Le bon sens et le bien commun ont permis aux deux collectivités de travailler de façon transversale, grâce à une approche commune. Cette démarche, reconnue sur le territoire, a beaucoup apporté à la population.

Christian BUCHET

Certaines collectivités pourraient-elles ne pas jouer le jeu de la transversalité ?

Philippe RAPPENEAU

Ce risque existe mais je crois beaucoup à l'expérimentation et à l'exemplarité. Il ne faut pas contraindre les communes réticentes : il faut les convaincre par l'exemple, car les communes ont tendance à reproduire, en les adaptant, les succès des autres communes.



Le besoin de planification démocratique

Christian BUCHET

Pourquoi existe-t-il un impératif de planification démocratique de la transformation écologique et sociale ?

Laurent MATEJKO

Conseiller régional Nord – Pas de Calais

L'action économique et politique ne s'inspire pas toujours du bon sens : l'activité économique est régie par le souci de la rentabilité à court terme et vit sous la dictature des marchés financiers. La question écologique fait partie d'une nouvelle dimension de l'intérêt général. J'appartiens à une famille politique – le Parti de gauche – qui n'a pas toujours pris en considération la dimension du long terme. **Aujourd'hui, l'intérêt général commande le fait de prendre en compte le besoin de vivre en harmonie avec son écosystème.** La planification démocratique est nécessaire car le jeu des marchés s'oppose à l'expression de l'intérêt général, or le Conseil régional doit défendre ce dernier.

Christian BUCHET

Comment appréhender le long terme dans l'intérêt général ?

Laurent MATEJKO

Appréhender le long terme dans l'intérêt général implique de faire des choix démocratiques et publics, notamment grâce aux débats publics. Ma position est celle d'un sceptique constructif. Je considère que l'institution régionale est limitée car elle n'est pas autonome (elle n'a ni autonomie fiscale, ni autonomie législative). Des entreprises telles que Total ou la SNCF dispose d'autant de pouvoir que le Conseil régional et peuvent faire prévaloir leurs propres intérêts au détriment de ceux de la région. Cependant, il faut poursuivre la démarche entamée par la commission transformation écologique et sociale. Cette commission développe un travail pédagogique et constructif car son approche se garde d'être exclusivement technique. Son travail, basé sur la pédagogie et l'exemplarité, mérite d'être soutenu.

Echanges avec la salle

Leslie CARNOIS

Quelle est la définition des biens communs ? Doit-on s'accorder sur une définition avant la phase de mise en œuvre des opérations de développement ?

Par ailleurs, les seules opérations de développement permettent-elles de transformer l'organisation du travail des acteurs publics ? Cela suffit-il à transformer la société ? En outre, les entreprises – seules créatrices de richesse – considèrent-elles que la transformation écologique et sociale ouvre de réelles perspectives de développement et de compétitivité ?

Sandrine ROUSSEAU

La définition des biens communs est très difficile à établir. On peut considérer qu'un bien commun permet de vivre dignement dans un monde sain. Les biens communs correspondent aux besoins fondamentaux : un environnement sain, la santé, un minimum d'éducation etc.

Le Conseil régional ne peut pas à lui seul transformer la société. Les opérations de développement permettent néanmoins de réunir l'ensemble des acteurs autour d'une même problématique et de définir les objectifs communs d'une politique publique. Ainsi, les



entreprises sont impliquées dans le processus. La richesse, quant à elle, n'est pas que le fait des entreprises : les politiques publiques créent de la richesse sociale.

Jean-Louis ROBILLARD

Les biens communs appartiennent à chacun et n'appartiennent à personne. Ils sont de la responsabilité de chacun et nécessitent une gestion collective. Par exemple, la santé est un bien commun : chacun doit préserver sa propre santé et la collectivité doit préserver la santé des habitants de la région.

La Région joue un rôle de rassembleur : elle dispose d'une position globale mais ne peut pas agir sans les autres acteurs. La question de l'alimentation ne peut pas être résolue sans l'intervention des communes ou des entreprises agroalimentaires. Le pôle d'excellence agroalimentaire s'intéresse ainsi au développement durable, mais le considère comme un point parmi d'autres. Or le développement durable doit être transversal. Les entreprises ne négligent pourtant pas cette question car elles ont besoin d'anticiper leur performance et leur degré de compétitivité.

Philippe RAPPENEAU

Le bien commun correspond au bon sens. Il correspond également aux actions qui peuvent être menées collectivement. Les entreprises, quant à elles, prennent progressivement conscience de l'importance des questions relatives à la transformation et doivent faire leur révolution.

Jean-François CARON

Le positionnement de la commission transformation écologique et sociale quant à la définition du bien commun dépend de la façon dont elle a défini la richesse. Il fallait soit conserver une vision classique de la richesse, exprimée en termes de Produit intérieur brut (PIB), soit choisir d'en développer une vision plus large. **La commission a pris le parti de ne pas chercher à valider une définition idéologique du bien commun.** Elle a pour objectif de préciser des enjeux qui ont un sens pour tous, tels que la dépendance au pétrole, la santé etc. et, à partir de ces enjeux, de s'engager dans une démarche concrète et opérationnelle.

De la salle (Patrick TILLIE, conseiller régional délégué à l'économie sociale et solidaire)

La question de la transformation implique de réfléchir à la façon dont le Conseil régional peut par exemple démontrer que les économies d'énergie génèrent de véritables économies financières. L'action de l'économie sociale et solidaire est souvent considérée comme marginale, or elle propose chaque jour des solutions pour la transformation écologique et sociale, notamment en termes d'emploi. La Région doit se mobiliser davantage pour soutenir l'économie sociale et solidaire.

De la salle (Anne WAMBERGUE, diabétologue Centre hospitalier régional – CHR – Lille)

La prévention du diabète est un véritable challenge dans le Nord – Pas de Calais. La prévalence du diabète augmente parmi les populations les plus jeunes. Cependant, prévenir le diabète est une utopie : la maladie est sournoise et la notion de risque n'est pas un facteur de motivation pour les patients. La prévention aura davantage d'impacts à certains moments de la vie comme lors de la grossesse pour les jeunes femmes. Il faut cibler ces moments précis pour que la prévention soit véritablement efficace.

De la salle (Nina HAUTEKEETE, vice-présidente en charge du développement durable à l'université de Lille 1)

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se considèrent comme des acteurs de la transformation écologique et sociale. Quels sont les objectifs de la commission pour ces acteurs ? Par ailleurs, avez-vous développé des opérations d'aménagement du territoire liées aux Trames verte et bleue régionale ?

Sandrine ROUSSEAU

La délégation de l'enseignement supérieur et de la recherche participe à la commission principalement via l'opération « diabète, santé et environnement ».

L'enseignement supérieur, quant à lui, est aussi concerné par la transformation écologique et sociale car au-delà des neuf opérations de développement identifiées par la commission, l'ensemble des politiques publiques du Conseil régional est influencé par la transformation. Ainsi, les universités sont accompagnées pour la mise en place d'Agendas 21 et le Conseil régional finance des recherches.

Laurent MATEJKO

Il est difficile de formuler un modèle de développement alternatif. En revanche, il est facile de déterminer le modèle dont on ne veut plus : celui de structures économiques qui poussent au productivisme, à la consommation, et à l'embrigadement des populations. Le Conseil régional peut promouvoir un modèle alternatif de développement économique, même si le niveau régional est limité. Il faut soutenir les initiatives de l'économie sociale et solidaire, qui propose souvent un modèle d'entreprise coopérative. Les coopératives sont en effet des entreprises de personnes, par opposition aux entreprises de capital.

Par ailleurs, le Conseil régional attend que le travail autour des Trames verte et bleue se poursuive. Le schéma régional doit se concrétiser et tous les acteurs doivent y participer.

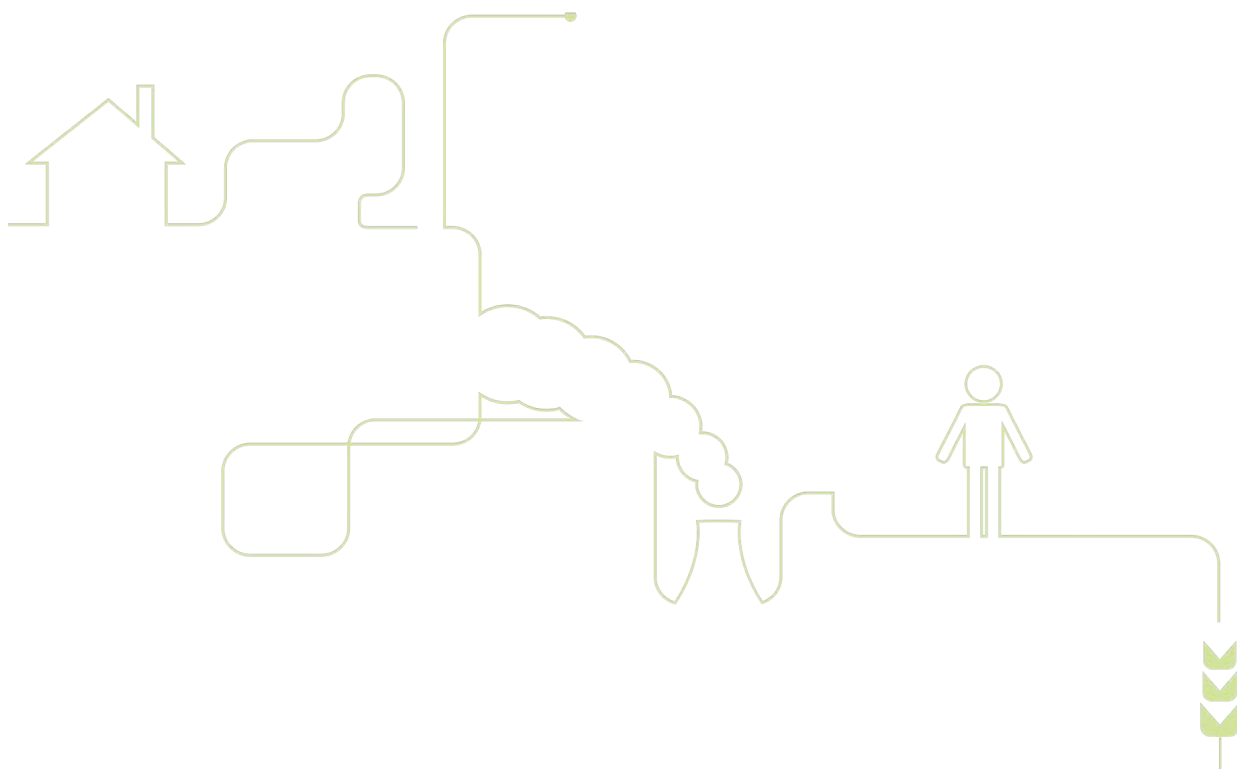


Table ronde / Regards croisés

Animation : Christian BUCHET et Leslie CARNOIS

[Présentation d'un sketch]

La transformation écologique et sociale vue d'Ile-de-France

Robert LION

Président de l'agence régionale de développement d'Ile-de-France

J'admire l'action du Conseil régional du Nord – Pas de Calais. Il est intéressant de constater que la transformation écologique et sociale est considérée comme une dimension transversale de la politique régionale et non comme un secteur particulier réservé aux initiés. Le vocabulaire autour de la question environnementale a profondément évolué. Dans les années 1990, le concept de développement durable évoluait très lentement en France. Aujourd'hui, l'expression « conversion écologique », utilisée en Ile-de-France, effraie les élus. Il a fallu six mois à l'agence régionale de développement d'Ile-de-France pour parvenir à des réalisations sérieuses. Les esprits, cependant, changent.

Par ailleurs, la région Nord – Pas de Calais a raison de mettre l'accent sur les questions alimentaires. Cependant, il faut encore convaincre les élus et l'opinion que l'alimentation relève de la responsabilité de la puissance publique.

Christian BUCHET

Quelles sont les actions réalisées par l'Ile-de-France pour la transformation écologique et sociale ?

Robert LION

La Région Ile-de-France a été l'une des premières à proposer une politique de lutte contre les paradis fiscaux en refusant de travailler avec les banques qui continuent d'opérer dans ces pays. La stratégie régionale a également mis l'accent sur les Très petites entreprises (TPE) et sur les Petites et moyennes entreprises (PME). En effet, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) rapportent un sentiment de désarroi face aux incertitudes de l'avenir. Le Conseil régional d'Ile-de-France souhaite donc accompagner les TPE et les PME vers un meilleur modèle de développement. La Région tente ainsi de mobiliser un réseau d'intervenants privés répondant aux critères écologiques et sociaux qu'elle a fixés, capables d'éclairer les petites entreprises de leur expertise et d'appuyer leur développement.

Christian BUCHET

Vous parlez souvent de l'économie circulaire, pourrait-elle être l'un des fondements du nouveau modèle de développement ?

Robert LION

L'économie circulaire correspond au fait d'installer sur un même périmètre des établissements industriels et des services capables d'échanger leurs excédents – chaleur, produits chimiques, électricité etc. Cependant, il ne s'agit pas d'un modèle en soi. Les quelques éléments suivants peuvent permettre d'imaginer ce que sera l'économie de demain :

- la rareté et l'augmentation des prix des ressources naturelles
- l'intolérance aux empreintes écologiques trop lourdes

- l'intolérance aux écarts sociaux et territoriaux grandissants
- les signaux alarmants touchant au domaine de la santé.

Ces éléments constituent des repères qui permettent d'orienter les évolutions de l'économie de demain. **La transition ne viendra pas des seuls acteurs économiques, mais également des citoyens. La puissance publique régionale doit donc sensibiliser et communiquer sur des sujets qui méritent la mobilisation de tous.**

Définir la richesse autrement : l'expertise citoyenne de la transformation écologique et sociale

Christian BUCHET

Quelle est la vraie richesse ? Comment peut-on la mesurer autrement ?

Jean GADREY

Professeur émérite à l'université de Lille 1, animateur du conseil scientifique de la commission transformation écologique et sociale

Si les biens communs peuvent être définis grâce aux théories et aux travaux universitaires, ils peuvent également l'être par les citoyens, lorsque ceux-ci s'interrogent sur ce à quoi ils tiennent le plus collectivement. Confrontés à des questions concrètes, les citoyens sont parfaitement capables de définir ce à quoi ils tiennent le plus.

Christian BUCHET

Sommes-nous tous des experts ?

Jean GADREY

Nous sommes tous des experts. Les citoyens profanes détiennent des compétences qu'il faut pouvoir mobiliser car il n'appartient pas aux experts de déterminer ce que chacun ressent comme étant déterminant pour son bien-être. Par exemple, les associations de patients détiennent des connaissances incontournables sur le diabète auxquels les experts n'ont pas nécessairement accès.

Christian BUCHET

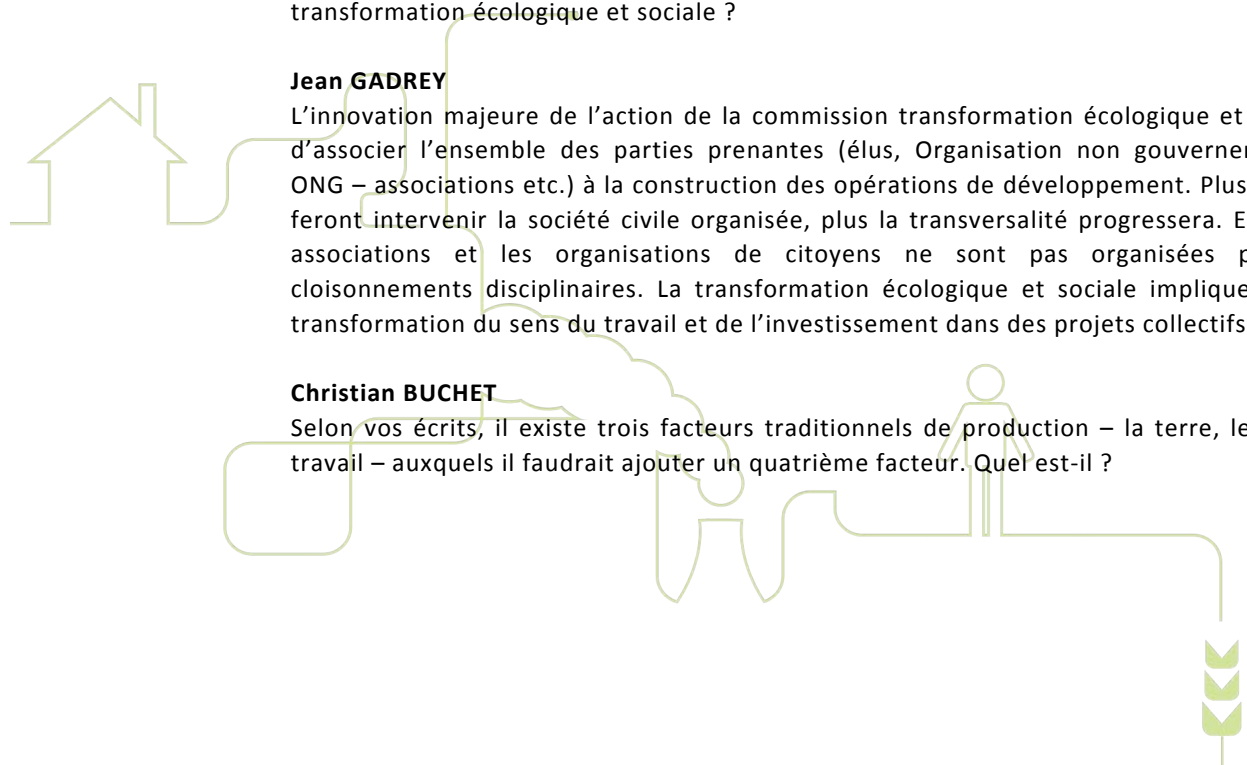
De quelle façon peut-on associer le plus grand nombre de citoyens à la réflexion sur la transformation écologique et sociale ?

Jean GADREY

L'innovation majeure de l'action de la commission transformation écologique et sociale est d'associer l'ensemble des parties prenantes (élus, Organisation non gouvernementales – ONG – associations etc.) à la construction des opérations de développement. Plus les projets feront intervenir la société civile organisée, plus la transversalité progressera. En effet, les associations et les organisations de citoyens ne sont pas organisées par grands cloisonnements disciplinaires. La transformation écologique et sociale implique aussi une transformation du sens du travail et de l'investissement dans des projets collectifs.

Christian BUCHET

Selon vos écrits, il existe trois facteurs traditionnels de production – la terre, le capital, le travail – auxquels il faudrait ajouter un quatrième facteur. Quel est-il ?



Jean GADREY

Cette réflexion est issue du rapport de la mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans le domaine de l'économie⁴. Les économistes se représentent la production en fonction des trois facteurs cités ci-dessus. Ils oublient un facteur qui devient pourtant décisif : l'intelligence collective. La coopération en réseau permet en effet la réalisation d'actions sans grands moyens financiers. Les opérations de développement demandent ainsi aux acteurs de mettre en œuvre cette intelligence collective, en particulier en situation de crise. La crise est aussi une « crise cognitive » : les savoirs sont séparés alors qu'il faudrait promouvoir une « *pensée de la complexité* », pour reprendre les termes d'Edgard Morin.

Christian BUCHET

L'intelligence collective suppose cependant un décloisonnement entre les institutions.

Jean GADREY

Il ne faut pas exagérer la difficulté du décloisonnement. Il est tout à fait possible d'organiser un fonctionnement par projet.

Par ailleurs, il arrive que dans les faits, la dimension « sociale » de la transformation joue un rôle moins important que la dimension « écologique ». **Cependant, la transformation écologique ne peut pas fonctionner sans la transformation sociale.** Cette transformation sociale comporte, entre autres, deux dimensions principales : la qualité du travail et l'égalité entre les hommes et les femmes. La qualité du travail doit ainsi être au cœur des préoccupations du Conseil régional. L'égalité entre les hommes et les femmes, quant à elle, est abordée dans la note d'introduction de la commission. Néanmoins, a-t-elle fait partie des critères de sélection des neuf opérations de développement ? La rénovation thermique de 100 000 logements, par exemple, fait intervenir des entreprises du bâtiment, un secteur où l'emploi est masculin à 92 %. Il est donc impératif d'agir en faveur de l'emploi féminin et de sortir du carcan de la vision masculine de la transformation écologique et sociale.

Les associations et la transformation écologique et sociale

Le rôle des associations de consommateurs

Robert BREHON

Union fédérale des consommateurs (UFC) – Que choisir, Nord – Pas de Calais

Aucune action de transformation ne peut être menée sans le consommateur. La plupart d'entre eux est à l'aise dans la société de consommation, **il faut donc engager le consommateur sur la voie de la transformation.** Le mouvement associatif existe pour transmettre ce message, mais il est difficile de toucher les consommateurs.

Christian BUCHET

Les consommateurs sont-ils imperméables à la nécessité de la transformation écologique et sociale ?

Robert BREHON

Les consommateurs s'interrogent mais n'agissent pas pour autant. La prise de conscience est lente et les associations de consommateurs jouent un rôle primordial à cet égard. Leur travail est de communiquer. Elles relayent les études auprès des consommateurs et s'inscrivent

⁴ Les rapporteurs de cette mission d'enquête sont Laurent Cordonnier et Gérard Grass, sous la direction de Jean-François Caron.



dans la démarche de transformation en s'intéressant, par exemple, à la façon dont les produits ont été fabriqués. Compte tenu de l'urgence de la situation, le rôle des médias doit sans doute être révisé.

Christian BUCHET

Les associations et les politiques publiques peuvent-elles travailler ensemble pour sortir de l'immobilisme ?

Robert BREHON

Les consommateurs s'interrogent face aux crises alimentaires car les informations dont ils disposent sont contradictoires. Comment peuvent-ils alors choisir de façon éclairée ? Les professionnels, les scientifiques et les médias partagent la responsabilité de l'information des consommateurs. Les associations, quant à elles, tentent de trier la masse d'informations disponibles afin de fournir les meilleurs renseignements possibles au consommateur.

Christian BUCHET

Quel rôle les associations jouent-elles pour la sécurité alimentaire, par exemple ?

Robert BREHON

Les associations doivent pouvoir relayer le bon message afin de rassurer les consommateurs lors de crises de santé publique liées à l'alimentation.

📍 L'action citoyenne pour la transformation écologique et sociale

Annie THOMAS

Présidente de l'association de chômeurs « Agir ensemble pour un autre avenir »

En 1995, les associations de chômeurs ont signé une charte de partenariat avec le Conseil régional, grâce à laquelle elles peuvent s'exprimer et monter des projets innovants. L'association « Agir ensemble pour un autre avenir » a cherché à créer des activités génératrices d'emploi. Elle a ainsi créé un jardin bio grâce auquel les membres de l'association profitent de leurs propres produits : ce jardin règle la question de l'alimentation et permet l'élaboration d'une réflexion sur la santé. Par répercussion, les membres de l'association ont progressivement modifié leurs pratiques et ont décidé d'agir de façon plus écologique. Ainsi, l'achat du matériel de bureau et l'édition des journaux de l'association sont conditionnés par un impératif écologique. Par ailleurs, certains chômeurs trouvent ainsi une nouvelle orientation professionnelle et parviennent plus facilement à retrouver un emploi.

Christian BUCHET

Ce témoignage souligne l'articulation entre la transformation écologique et la transformation sociale.

Echanges avec la salle

Leslie CARNOIS

Le fonctionnement traditionnel du Conseil régional est-il un handicap face aux problématiques de développement durable ?

Par ailleurs, la réunion de l'ensemble des acteurs autour des opérations de développement ne risque-t-elle pas d'aboutir à de simples désaccords lorsque les intérêts divergent ?

Robert LION

Par tradition, l'Etat français était centralisé. Les verticalités se sont transmises aux échelons régionaux. **La réforme des politiques publiques devrait avoir pour finalité d'introduire davantage de transversalité.** Le fonctionnement par projet peut être une solution. Ainsi, le pacte écologique imposé par Nicolas Hulot lors de la campagne présidentielle de 2007 introduisait l'idée d'un ministère d'Etat relativement puissant et traitant, de façon cohérente, des disciplines aussi variées que l'aménagement du territoire, l'énergie, le logement et les transports. Ce ministère avait une certaine puissance grâce, notamment, à Jean-Louis Borloo qui croyait en ce projet. Le charisme d'un chef inspiré peut donc aussi conduire à l'introduction de plus de transversalité.

Jean GADREY

Il est possible de réunir de nombreux acteurs autour du développement durable : le sentiment d'urgence incite à la construction d'accords, même lorsque les positions sont clairement divergentes. Les désaccords peuvent devenir des dénominateurs communs pour l'action. Ainsi, la mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans le domaine de l'économie partait de profonds désaccords : pour certains, il fallait d'abord produire des richesses économiques, lesquelles viendraient ensuite financer les biens communs ; pour d'autres il fallait placer l'exigence du bien commun au cœur de la valeur ajoutée. Cette seconde position a finalement été adoptée après de nombreux débats.

Le charisme d'un chef, quant à lui, est légitimé par le fait que ce chef encourage la prise de parole et tient compte des remarques qu'il reçoit.

De la salle (Pascal CATTEAU, secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail – CFDT – Nord – Pas de Calais)

Le développement durable fait partie des thèmes défendus par la CFDT. Nos équipes insistent par exemple auprès des comités d'entreprises pour que les achats de matériels soient responsables. Le Conseil régional peut montrer l'exemple : les marchés d'appels d'offres devraient contenir des clauses sociales. Par ailleurs, il existe de plus en plus de nouvelles normes et de nouveaux labels qui imposent souvent des transformations des modes de management. Comment les salariés peuvent-ils être suffisamment informés sur ces nouvelles règles ?

Robert BREHON

Les associations de consommateurs ont aussi pour objectif d'informer au mieux sur les labels et de vérifier que ceux-ci reposent sur des bases solides. Il faut mobiliser les acteurs et les consommateurs. Le groupement « Qualité Nord – Pas de Calais » participe par exemple à l'opération « alimentation durable » et s'adresse aux professionnels et aux artisans.

Annie THOMAS

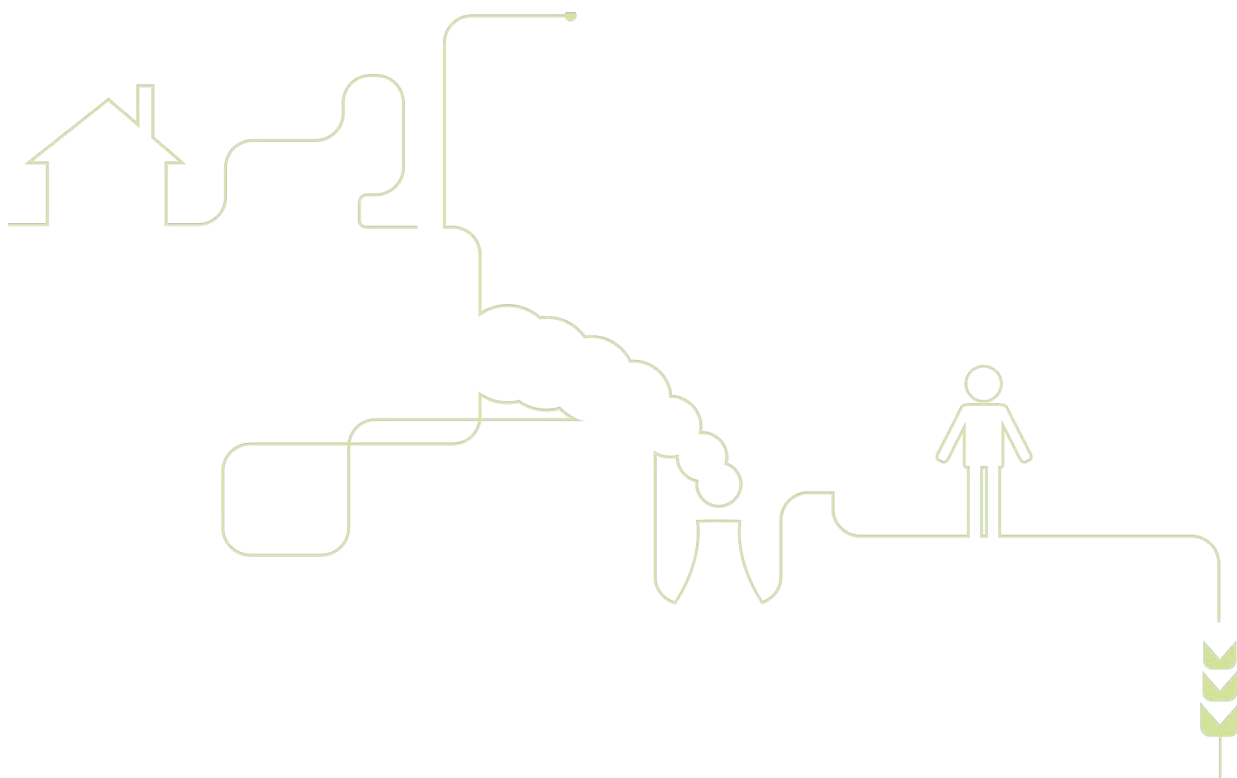
En début de séance, Jean-François Caron a expliqué qu'il ignorait quelle serait la méthode et le nouveau modèle de développement, mais ce n'est pas tout à fait exact : le Conseil régional associe un large faisceau d'acteurs à sa réflexion, conseils généraux, acteurs sociaux, associatifs et syndicaux etc. Il faut relever un défi et l'urgence de la situation produit de nouvelles avancées et de nouvelles valeurs. **Les opérations de développement créent des liens entre des personnes et des entités très différentes et rassemblent les savoir-faire de chacun.** Le caractère progressif du projet est sans doute son aspect le plus important. La transformation prend du temps, or la société actuelle est une société du court terme. Le Conseil régional a le mérite d'avoir amorcé cette transformation.

De la Salle (Jeanine PETIT, conseillère régionale Nord – Pas de Calais)

Selon Robert Brehon, le consommateur reçoit des informations contradictoires. Pourtant, à l'origine de la transformation écologique se trouve un capital de connaissance scientifique



qu'il faut sans cesse améliorer : l'écologie. L'inculture ou l'acculture en écologie est un obstacle pour tous les militants de l'écologie. Il faut donc protéger et améliorer l'enseignement scolaire de la biologie et des sciences de la terre. Par ailleurs, il faudra tenir un forum sur l'aménagement du territoire et le gigantisme d'une part, et sur la sobriété et la richesse d'autre part, car la transformation écologique et sociale a avant tout besoin d'une véritable éthique. Il ne faut pas oublier que les premiers des biens communs sont l'eau, l'air et la terre.



Premières conclusions

Bilan des 1^{ères} Assises de la transformation écologique et sociale

Quel développement souhaitons-nous ?

Jean-François CARON

Je serai bref car l'essentiel a été dit pendant les débats et je souhaite que Daniel Percheron puisse nous dire à quel point la Région doit jouer un rôle dans la transformation écologique et sociale. J'ai ouvert ces Assises en évoquant la particularité de la période dans laquelle nous vivons. La Renaissance qui a fait suite au Moyen-âge aurait pu conduire le changement de civilisation à la barbarie, comme ce fut le cas à la fin de l'empire romain. Nous vivons une période similaire : nos repères s'éteignent et un nouveau rapport au développement s'invente. Jusqu'à présent, le développement consistait à vouloir toujours plus ; or cela ne suffit plus. Le développement doit être pensé, voulu et maîtrisé. « Quel développement souhaitons-nous ? », telle est la question que nous devons nous poser, or elle est de plus en plus complexe car elle dépend de la définition du développement et de la façon dont chacun se l'approprie. Le développement ne consiste plus à produire plus de voitures, plus de routes, plus d'usines etc.

Eloge de l'intelligence collective

Les tables rondes ont prouvé que la période de changement que nous traversons ne peut être qu'une période de changement sociétal, car la réponse appartient à tous et renvoie aux systèmes de valeurs et de choix tant individuels que collectifs. Comment conduire ce changement – un changement qui est aussi culturel ? Cette question résume les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, comme l'a exposé l'esquisse de débat autour de la définition de la richesse. **C'est pour cette raison que l'agencement des acteurs, ce quatrième facteur comme il a été appelé, ou encore l'implication de tous à tous les niveaux et l'apport de l'expertise de chacun, constitue une contribution indispensable à la démarche de transformation écologique et sociale.** D'une part, l'agencement des acteurs légitime la façon dont nous conduisons le changement. Comme l'a souligné Annie Thomas, je ne suis pas sûr de connaître le modèle de changement que nous devons adopter. Cependant, je pense que l'histoire s'écrit en avançant : si quelqu'un connaît le nouveau modèle de développement, qu'il en fasse part à tous car la question se pose partout. D'autre part, la participation de l'ensemble des parties prenantes nous confère de l'efficacité. On ne transforme pas un modèle économique sans l'implication de l'ensemble de ses acteurs, ce qui a été rappelé lorsqu'il a été question de l'implication des salariés dans l'entreprise en tant que dimension essentielle de la transformation. Je fais là un éloge à l'intelligence collective. Elle existait aux premiers temps de notre planète, comme en témoigne l'intelligence collective des fourmis et des abeilles. Or nous sommes aujourd'hui confrontés à des questions dont les réponses doivent faire appel à notre intelligence collective, afin de réorienter notre monde à l'échelle régionale, nationale et mondiale. Toute la difficulté des temps à venir sera d'ailleurs de trouver les moyens de formuler une réponse mondiale.

Agir à tout prix

Par ailleurs, Laurent Matejko a souligné à juste titre que le Conseil régional n'est pas la seule instance concernée par le développement, et son action se limite en plus au périmètre régional. Depuis les années 1980-1990, nous sommes contraints de penser globalement et

d'agir localement. Nous aurions besoin d'un gouvernement mondial et d'une règle du jeu unique. Il nous faut une politique européenne et nationale forte sur le sujet de la transformation. Cependant, ce n'est pas parce que cette politique n'existe pas que nous ne devons pas agir ici. Le niveau régional articule l'approche globale et la proximité ; il peut donc intervenir. Nous avons une responsabilité régionale et nous ne pouvons pas nous défausser de la question sous prétexte qu'elle se jouerait à un autre niveau. **Nous écrivons notre contribution à la réponse collective à la nécessité de trouver un nouveau modèle de développement et nous avons la volonté, ensemble, de nous en donner les moyens.**

Ces Assises n'avaient pas pour but de fournir une réponse écrite au problème. Les neuf opérations de développement constituent la base de la construction d'un référentiel et d'une méthode. L'exercice ne fait que commencer. Nous avons besoin d'un grand dessein et d'un grand dessin pour ce siècle qui commence et qui peut être le siècle de la dépression collective. Les extrêmes-droites s'appuient d'ailleurs sur cette difficulté à imaginer l'avenir. Nous avons besoin d'un imaginaire partagé du développement futur. Il faut cesser de considérer ce 21^e siècle comme une époque de désespoir, même si nous faisons face à de nombreux problèmes majeurs. Nous devons continuer joyeusement. La dynamique de la transformation porte elle-même une partie des réponses car elle permet à chacun de s'impliquer. Les neuf opérations de développement monteront progressivement en puissance. Nous tenterons d'inviter toutes les parties prenantes de ces neuf opérations, depuis les personnes concernées par la question du diabète à celles concernées par la question du nucléaire, au sein d'un forum permanent des acteurs engagés dans la transformation. Ces parties prenantes constitueront notre première arène des acteurs engagés dans la transformation, une arène qui travaillera tant sur la méthode que sur les contenus. Nous nous reverrons régulièrement pour partager ensemble ces travaux, lors de temps globaux et collectifs tels que ces Assises, et lors de temps de travail. Nos travaux auront ainsi une dimension interne à l'institution et une dimension participative. Je vous remercie de votre attention et de votre participation.

Le Nord – Pas de Calais prend son destin en main

Daniel Percheron

Sénateur du Pas-de-Calais, président du Conseil régional Nord – Pas de Calais.

Depuis l'hémicycle, nous avons vécu une matinée passionnante et enrichissante. Je remercie tous ceux qui ont fait vivre ces heures avec intensité, modestie, précision et lucidité. Le Conseil régional a été au cœur de cette matinée, y compris dans sa nature même d'institution régionale.

📌 L'esquisse tant attendue d'un projet pour le Nord – Pas de Calais

Ces Assises se tiennent dans le Nord – Pas de Calais. Robert Lion le sait et l'a rappelé. Il a eu le privilège de diriger l'hexagone au côté de Pierre Mauroy, et sait donc à quel point nous avons été la région du développement insoutenable. Terrils, mineurs, textiles, usines..., nous avons subi la révolution industrielle avec beaucoup de discipline et de patience. Au cours de cette période, nous avons essayé de répondre aux éventuelles transformations et affirmations sociales à travers la naissance du mouvement ouvrier et de son développement, un développement qui concernait tout le pays. Puis, nous avons attendu la conversion, notamment avec Pierre Mauroy. Nous avons attendu la mutation dans un Etat centralisé, en espérant que les emplois, les entreprises et les richesses qui remplaceraient toutes celles et tous ceux qui avaient disparu, arriveraient par le haut. Nous avons attendu avec patience et discipline, mais les emplois et les richesses n'étaient pas véritablement au rendez-vous.

Depuis 1982, puis 1986, dans le cadre de la décentralisation et à travers une institution chargée de l'incarner – le Conseil régional – nous esquissons finalement notre projet. Ce projet est d'ailleurs précisé grâce à cet événement. Il se dessine tout en sachant qu'aucun projet n'existe dans l'économie planétaire et dans le village global que chacun reçoit chez soi. Nous savons aussi que le projet n'existe pas vraiment au niveau européen. Ce continent sort peut-être de l'histoire et n'est peut-être plus un acteur majeur de l'histoire du monde. Nous savons aussi qu'il n'y a pas de véritable projet au niveau national – la présidence qui se termine l'a poussé jusqu'à la caricature. Nous savons, enfin, que nous ne pouvons préciser notre modèle régional qu'à l'abri de l'Etat providence. **Les seules forces du marché sont incapables de ramener la prospérité, le bonheur et l'épanouissement collectif et individuel dans la région.** Nous avons besoin que le modèle social français soit réaffirmé, d'où l'intérêt du débat qui s'annonce devant nous.

Ces points sont importants, parce que la région, même forte de ses 4 millions d'habitants – un petit Etat – court toujours le risque à la française d'être une région naine à l'échelle des régions européennes. La région a besoin de mesurer ses forces pour affirmer ces idées. A cet égard, nous avons assisté ce matin à de nombreux débats passionnants. Prenons le modèle social-démocrate, logiciel historiquement majoritaire dans la région : en Suède ou en Norvège, des outils absolument irremplaçables, tels que le syndicalisme de masse, ont pu voir le jour grâce à une volonté politique et aux programmes des partis. Or nous avons un programme de parti politique à la tête de cette région, nous avons eu des outils tels qu'un syndicalisme de masse irremplaçable, pour que la question sociale soit réglée au niveau des entreprises et au niveau d'un pays tout entier. La région a fait sa mutation, elle travaille sur des projets et de façon transversale : à partir d'un projet régional et à partir des forces réelles – mais limitées – de la région, quels sont les acteurs et les outils qui pourront nous aider ?

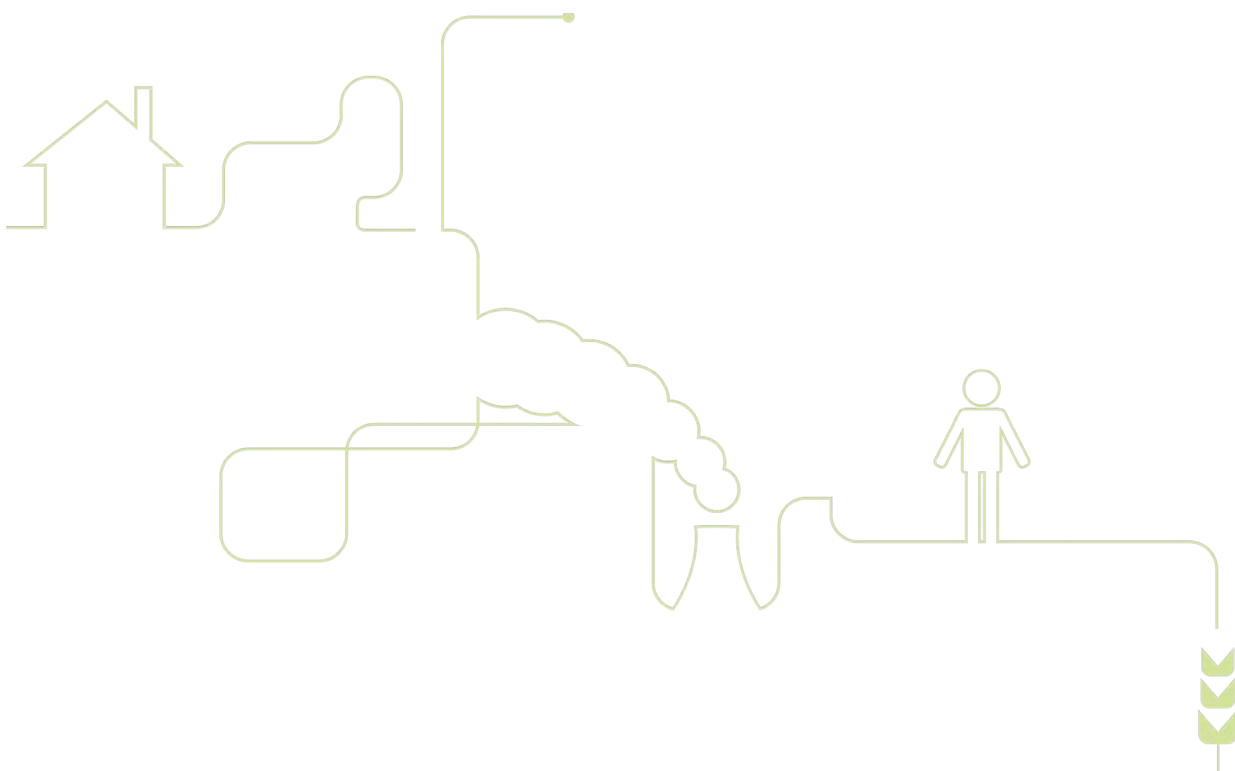
☛ Chacun a un rôle à jouer

Des réponses ont été avancées, telle que l'idée que nous sommes tous experts. D'autres réponses existent : les collectivités locales peuvent être à nos côtés et semblent en prendre le chemin dans un relatif consensus et avec beaucoup d'intelligence territoriale collective. Les consommateurs ont aussi un rôle à jouer. Nous voudrions qu'ils soient les syndicalistes de notre projet. Nous leur offrons d'ailleurs une tribune avec Wéo, la seule télévision régionale qui existe en France. Nous espérons que cette télévision régionale travaille en dehors de tout esprit partisan et au service de notre projet. Les entreprises sont aussi un acteur de notre projet, comme elles sont un acteur de la question sociale. Elles participent à notre projet dans le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), et l'accompagnent dans le SRDE. Nous disposons d'un socle culturel au sein duquel on peut imaginer que des milliers d'acteurs s'accordent sur le projet qui a été présenté et précisé ce matin et dont les neuf exemples précis alimenteront les futures Assises de la transformation écologique et sociale. C'est ainsi que les 113 conseillers régionaux vivent cette prise en main lucide, relative et fragile de notre destin collectif dans le Nord – Pas de Calais.

Plusieurs non-dits n'ont pas été évoqués à la tribune car ils sont évidents et font partie du ciment qui nous réunit. Même si le marché est aveugle, tyrannique et n'a pas vocation à nous gouverner, nous vivons dans une économie de marché et dans un pays de libre entreprise. Cependant le Nord – Pas de Calais est demandeur de régulation nationale et européenne. Les grands services publics et les grands biens communs nous intéressent car ils sont constitutifs de notre ADN régional et de notre ADN national. Nous voulons développer l'ensemble de ces aspects.

Enfin, les débats de cette matinée montrent que le Nord – Pas de Calais a réussi sa révolution culturelle, dans la nécessité et dans la douleur : nous pensons tous ici que notre destin dépend en grande partie de nous-mêmes. Nous pensons que la renaissance viendra de ce que nous dirons, de ce que nous ferons et de ce que nous proposerons. Nous pensions exactement le contraire lors du siècle dernier et jusque dans les années 1980 ; nous développions alors des stratégies défensives et nous pensions que l'Etat-nation avait le devoir de s'occuper de nous. Cette évolution de notre façon de penser est une des leçons que nous pouvons tirer de ces Assises qui seront renouvelées.

Enfin, je remercie le maire de Loos-en-Gohelle. Il est au pied de l'un des plus grands terrils d'Europe qui culmine exactement à la même hauteur que la pyramide de Khéops : les projets qu'il porte ne sont donc pas voués à l'oubli.



Sigles

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CESER : Conseil économique, social et environnemental régional

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CHR : Centre hospitalier régional

LMCU : Lille métropole communauté urbaine

ONG : Organisation non gouvernementale

PAC : Politique agricole commune

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

SRADT : Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire

SRDE : Schéma régional de développement économique

TPE : Très petites entreprises

TVB : Trame verte et bleue

UFC : Union fédérale des consommateurs

